

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ADOKA D'ELOKATE »

Siège Abidjan, Bingerville, ABIDJAN, COMMUNE DE BINGERVILLE, NON LOIN DE LA MARIE, LOT: 74, ILOT : 5, Lot 74, Ilot 5

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 23/09/2022 reçus par Me ARMAND GUILLAUME BOA, enregistrés au CEPICI, le mercredi 13/10/2022, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ADOKA D'ELOKATE »

Objet : ? La mise en commun de tous moyens et concours pour participer à toutes opérations immobilières ;

? L'acquisition par voie d'achat, apport, échange ou autrement, la prise à bail, la mise en valeur et l'administration de tous terrains et constructions,

? L'emprunt ou l'obtention de toutes ouvertures de crédits, prêts avec ou sans garanties et hypothèques relatifs à l'objet social,

? Le cautionnement hypothécaire de ses membres ou de toutes sociétés apparentées.

? Et généralement, toutes opérations quelconques, mobilières, immobilières ou financières, se rattachant ou pouvant se rattacher, directement ou indirectement à l'objet social, et susceptibles d'en faciliter la rédaction dès lors qu'elle ne modifie pas le caractère civil de la société.

Capital 4,300,000 F CFA divisé en (430.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 430 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Bingerville, ABIDJAN, COMMUNE DE BINGERVILLE, NON LOIN DE LA MARIE, LOT: 74, ILOT : 5, Lot 74, Ilot 5

Dirigeant(s) M AKOUEKOU BONDAH (ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B42-00116 du 09/08/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°58004/GTCA/RC/2023 du 09/08/2023

